



Un nouveau chapitre pour le Stade Atlantique Bordeaux Métropole

À compter de ce 1^{er} août 2025, Bordeaux Métropole reprend la gestion de son grand stade, via une régie publique dédiée. La nouvelle structure, baptisée *Stade Atlantique Bordeaux Métropole*, entre officiellement en fonction. Elle s'appuie sur une gouvernance métropolitaine, une équipe expérimentée, et une programmation tournée vers l'attractivité sportive, culturelle et économique du territoire.

Une régie pour piloter un équipement stratégique

Le stade, d'une capacité de 42 000 places, a accueilli depuis 2015 plus de 6 millions de spectateurs à l'occasion de rencontres internationales, de concerts majeurs ou de matchs du championnat. Pour garantir la continuité de service, améliorer la souplesse de gestion et développer de nouveaux usages, Bordeaux Métropole a fait le choix de confier l'exploitation directe de l'équipement à une régie publique.

La régie Stade Atlantique Bordeaux Métropole est désormais pleinement opérationnelle. Elle prend en charge l'ensemble des missions liées à l'exploitation du site : gestion technique, organisation des événements, accueil du public, développement commercial, location d'espaces, restauration, services associés. Le pilotage opérationnel est confié à Julien Cottin, nommé directeur du site. Il s'appuie sur une équipe de neuf collaborateurs, tous précédemment en poste, intégrés à la nouvelle structure.

Une nouvelle identité visuelle

Pour accompagner ce changement de gouvernance, une nouvelle identité graphique du stade a été dévoilée. Le logo conserve la silhouette emblématique du bâtiment, s'appuie sur une teinte bleu profond en cohérence avec l'architecture intérieure du site, et intègre le nom de Bordeaux Métropole. La typographie est issue de la charte graphique de la collectivité, affirmant clairement le lien entre l'équipement et son territoire.

Un AMI naming lancé en septembre

Bordeaux Métropole prépare le lancement, début septembre, d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour la recherche d'un nouveau partenaire naming. L'objectif est de construire un partenariat souple, modulable, et sur mesure, fondé sur une collaboration active entre le stade et la marque associée. Le contrat proposé intégrera :

- une durée ajustable entre 3 et 5 ans,
- une base économique composée d'une part fixe et d'une part variable, en fonction des recettes événementielles,

- des activations personnalisées possibles sur l'ensemble des événements organisés dans le stade (sportifs, culturels, institutionnels),
- des actions de visibilité et de rayonnement coordonnées avec les autres leviers de communication métropolitains.

La collectivité engagera des échanges avec des acteurs économiques locaux et nationaux susceptibles de s'inscrire dans ce projet.

Une programmation 2025–2026 déjà dynamique

Plusieurs événements d'envergure sont déjà confirmés :

- 15 novembre 2025 : match France – Îles Fidji, dans le cadre de la tournée d'automne du XV de France masculin
- 17 mai 2026 : France – Angleterre, match du Tournoi des Six Nations féminin
- Deux matchs de l'Union Bordeaux Bègles dès la saison prochaine, contre Bayonne (octobre) et Toulouse (printemps)
- Les demi-finales du Top 14 en 2027
- Les matchs du FC Girondins de Bordeaux, avec une reprise à domicile les 16 et 23 août 2025

Un lieu ouvert à de nouveaux usages

Au-delà du sport, le stade poursuivra son développement en tant que lieu d'accueil pour des événements économiques, professionnels et culturels. Plusieurs séminaires, salons et conventions sont déjà programmés, et des producteurs ont d'ores et déjà positionné des options pour des concerts dès 2027, attestant de la vitalité du site. Bordeaux Métropole confirme ainsi sa volonté d'inscrire durablement le Stade Atlantique dans une logique de service public, d'excellence opérationnelle et de rayonnement territorial.

Contacts presse

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

06 61 80 61 23